

Communiqué

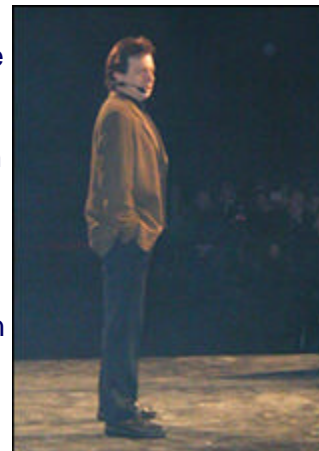
Micro-Accès fait table rase au Gala des affaires électroniques en remportant 4 prix dont la plus haute distinction.

Montréal le 8 novembre 2002 - Les lauréats de la troisième édition du Gala des affaires électroniques, organisé par la Corporation InterDoc, ont été dévoilés hier devant les intervenants les plus importants du domaine des affaires électroniques. C'est sous la présidence d'honneur de Monsieur Pierre Moran, Premier Vice-Président Solutions de commerce électronique de la Fédération des caisses Desjardins du Québec que cette soirée forte en émotion a été animée par Marc Blondin et accompagnée d'un spectacle d'humour de Daniel Lemire. Les commentaires étaient unanimes; la soirée fût un succès sur toute la ligne. Le message lancé par les intervenants en affaires électroniques est important : malgré les récentes embûches, les affaires électroniques sont une solution cruciale pour les organisations désireuses de réussir dans le monde d'aujourd'hui.

Des 32 finalistes en lice, 12 sont sorties gagnantes. La Corporation InterDoc a eu l'honneur de remettre le **Grand Prix du jury** à Micro-Accès. Fondée en 1988, l'entreprise conçoit et commercialise des logiciels de gestion ainsi que des outils de commerce électronique pour les gestionnaires de service de garde d'enfants. En 1998, Micro-Accès a instauré le portail PetitMonde. Il contient aujourd'hui plus de 25 000 pages conçues spécialement pour la famille, les professionnels et les enfants. L'entreprise est aussi maintenant un important fournisseur de services applicatifs (ASP), renforçant l'étendue de son réseau.

Dans la catégorie **Gouvernement en ligne**, le Groupe CGI a remis le prix à la ville de Bromont pour son initiative Bromont ville branchée. La municipalité de Bromont est à l'avant-garde dans le domaine de l'accessibilité aux services municipaux. La ville offre un seul et même portail pour l'ensemble de ses services. Le projet met en commun l'ensemble de l'information disponible aux citoyens. La municipalité attire plusieurs nouveaux travailleurs grâce à l'utilisation des nouvelles technologies qui permettent son ouverture sur le monde. Bromont a été préférée au centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ), au Conseil du statut de la femme et au service Info entrepreneurs.

Dans la catégorie **Lesaffaires.com**, Gedden s'est vue remettre la distinction par le journal Les Affaires. Son projet de traçabilité électronique des matières résiduelles et contaminants a beaucoup impressionné le jury du Gala. Les services de Gedden visent à faciliter la compilation, l'utilisation et la gestion des informations, tout en permettant l'usage d'indicateurs de performance environnementale. L'application SIG élimine les frais d'installation pour le client et archive les données de manière fiable et sécuritaire. De plus, le projet favorise et structure l'autoroute de l'information du Québec en collaboration avec les ministères concernés. Dans son ensemble, le projet allie technologie et protection de l'environnement. Gedden a



coiffé la Banque Nationale du Canada, Concept S2i et les Services d'acheteurs Hardau au fil d'arrivée dans cette catégorie.

Dans la catégorie **Formation**, le CEFRIO a remis le prix à HEC Montréal pour son programme de formation en commerce électronique. HEC Montréal est une institution pionnière en commerce électronique au Québec. Les premiers cours furent donnés dès 1996. La contribution de HEC Montréal au cours des cinq dernières années a été déterminante. Plus de 250 étudiants sont actuellement inscrits dans les différents programmes de HEC Montréal en commerce électronique. La réussite de l'institution témoigne de l'importance de la formation dans le développement d'une relève compétente et solide dans le domaine.

Dans la catégorie **Innovation sociale**, IBM a remis le prix à deux gagnants ex-aequo. Le jury n'a pu faire de choix entre le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et Économie communautaire de Francheville (ÉCOF) dans cette nouvelle catégorie au Gala.



CALACS et son projet lumière boréale améliore l'accessibilité des services en matière d'agressions sexuelles sur la Côte-Nord. CALACS utilise un forum et le courriel pour faire de la relation d'aide à distance. Le projet est un grand succès sur la Côte-Nord et il obtient un rayonnement provincial grâce à des demandes d'information provenant des intervenants sociaux et de policiers partout en province.

ÉCOF, pour sa part, innove au niveau du recrutement en alphabétisation. Il coordonne une équipe d'animateurs qui offrent une formation de base en informatique et initient les gens au monde d'Internet. Le projet utilise l'animation familiale pour tisser des liens sociaux et mobiliser les familles. Il a permis de rejoindre 120 foyers et de retracer plusieurs analphabètes n'ayant jamais eu recours aux ressources en place.

La division du Québec de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) et le Service de développement d'employabilité de la Montérégie (SDEM) étaient également finalistes dans cette catégorie qui comptait bon nombre de candidatures.

Dans la catégorie **Innovation technologique**, Direction Informatique a remis le prestigieux prix à Notarius pour son infrastructure à clés publiques pour la profession notariale. Le projet sécurise les transactions notariées et permet l'utilisation de la signature numérique par les notaires. Notarius facilite ainsi la transmission, par voie électronique, des dossiers des notaires à leur ordre professionnel. Le projet donne la chance au notariat québécois d'adapter sa pratique aux perspectives offertes par les nouvelles technologies. Cela accélère et rehausse la qualité de l'information dans les études de notaires. La technologie Entrust a été déployée dans les études de notaires afin d'améliorer le processus. En nomination, se trouvaient également KM technologies, Nstein Technologies inc. et Messagia inc.

Dans la catégorie **Portail**, le Ministère de la Culture et des Communications a remis le

prix à la Banque Nationale du Canada pour la refonte des sites Web informationnels, BNC et filiales. L'institution financière est résolument tournée vers l'offre à sa clientèle d'un accès électronique convivial et uniformisé pour ses différents produits et services. Alliant une myriade de technologies, le site dispose d'une architecture multiple, soit un serveur de présentation, un serveur applicatif et un serveur de base de données. La structure du nouveau site permet un accès plus rapide aux produits et services de l'institution. La mise à jour de l'information se fait aussi plus rapidement. Micro-accès, la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec et la ville de Bromont étaient aussi en nomination.

Le prix dans la catégorie **PME** a été attribué à Micro-accès et remis par Microsoft Canada. Ce prix récompense une entreprise de moins de 200 employés s'étant particulièrement distinguée lors de la dernière année. Micro-accès a enlevé le prix grâce à sa position de chef de file dans l'usage professionnel des technologies de l'information à l'intention des PME et des organismes publics. L'entreprise présente un modèle d'affaires qui a fait ses preuves tout en choisissant une niche précise, celle des services de garde, et en y restant fidèle au fil des ans. Micro-accès a devancé Gedden et Laboratoire Bio-Médic de l'Est dans cette catégorie.



Le **Prix du Public** attribué par vote populaire sur le Web et récompensant la meilleure entreprise de commerce électronique au Québec, a été remis par Branchez-vous à PetitMonde (Micro-accès). Le site compte 56 000 abonnés, ce qui témoigne également de sa grande popularité auprès des internautes québécois. Cette récompense complète une récolte de prix bien garnie pour Micro-accès.

Il est à noter que le Gala des affaires électroniques a été organisé sous la surveillance de la firme Samson Bélair Deloitte & Touche et que les membres du jury sont indépendants de la Corporation InterDoc, organisatrice du Gala.

-30-

Renseignements :

Benoit Morissette

Tel : (514) 871-3417

bmorissette@interdoc.com

<http://www.interdoc.com/>